



LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU CSE

Les textes de loi prévoient une organisation minimale pour le CSE : un/une secrétaire, porte-parole du CSE et un/une trésorier/trésorière, garant de la gestion des comptes du CSE. Les textes prévoient également des commissions obligatoires composées des membres élus du CSE (titulaires + suppléants) mais aussi de salariés non élus, choisis par l'instance.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la gestion administrative du CSE par l'établissement de l'ordre du jour, des procès-verbaux ; connaître les règles comptables s'imposant au CSE.

PROGRAMME DE LA FORMATION

OBJET ET CARACTERISTIQUES DU CSE

- Composition du CSE et personnalité juridique

LE SECRETAIRE ET LES REUNIONS DU CSE

- La convocation des membres du CSE
- L'établissement de l'ordre du jour / la tenue des réunions
- Le recours à la visioconférence
- L'établissement du PV des réunions / L'adoption du PV
- La communication aux salariés / Obligation de discrétion

LES BUDGETS DU CSE

- Modalités de versement des budgets
- Dualité des deux budgets

LA GESTION DU BUDGET DES OEUVRES SOCIALES ET CULTURELLES

- Calcul de la contribution
- Règles d'utilisation
- Affectation des dépenses
- Soumissions des activités aux charges sociales / Exonération des activités aux charges sociales

LA GESTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

- Objet du budget / Montant du budget
- Assiette de calcul du budget / Règles d'utilisation
- Affectation des dépenses / Contrôle de l'utilisation

LA COMPTABILITE DU CSE

- Modalités de tenue des comptes
- Présentation des comptes
- Publicité des comptes
- Rapport sur les conventions réglementées / Conservation des documents / Information des salariés / Rapport de fin de mandat

PRÉ REQUIS

Être membre du CSE.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Attentifs à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter pour la faisabilité de votre formation.

MODALITÉS

- **Durée de la formation** : 2 jours.
- **Nombre de participants** : Minimum 2 personnes, Maximum 12 participants par session de formation.
- **Tarif indicatif (en fonction du lieu de formation)** : à partir de 2 350€ jusqu'à 2 650€ Net de TVA
(Tarif en vigueur pour une seule session de formation. Pour plusieurs sessions, merci de nous consulter soit par téléphone, soit par mail afin d'obtenir un devis personnalisé en fonction de vos réels besoins).
 - Formations en INTRA entreprise uniquement. Possibilité de faire de la formation en distanciel, via TEAMS.
- **Prise en charge de la formation** : CSE via budget de fonctionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection.
- Formations en INTRA entreprise, utilisation des infrastructures existantes sur place (tableau papier ou effaçable), tables, chaises, mur clair pour la projection.

MOYENS TECHNIQUES

- Projection d'un PowerPoint.
- Enseignement pratique sous forme d'études de cas, exercices, mises en situations ...
- Dossier remis en fin de formation avec documents et support de formation.

EVALUATION

Le formateur évalue les acquis théoriques du stagiaire au moyen d'un QCM.

DOCUMENT DÉLIVRÉ

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.